Manèges équestres : sept sur dix présents dans une commune rurale

e Grand Est dispose de 444 manèges équestres. Ces équipements sont présents principalement dans l'espace rural. Seulement 30 % d'entre eux sont situés dans une commune non rurale. Près de 15 000 personnes résident à plus de 30 minutes d'un manège équestre, principalement dans les espaces ruraux de Haute-Marne. Les manèges équestres sont relativement récents, un sur quatre ayant été mis en service depuis 2005.

Steve Piralla, Alexandre Tillatte, Insee

Au 1^{er} janvier 2017, le Grand Est dispose de 444 manèges équestres (figure 1), soit un taux d'équipement proche de la France de province (0,8 contre 0,7 pour 10 000 habitants). Près de 70 % d'entre eux sont situés dans une commune rurale de faible densité, soit 309 manèges. Le développement des loisirs équestres, depuis le début des années 1990, s'est déroulé en particulier dans les espaces ruraux, en raison du besoin d'espace. Ainsi, des manèges sont présents dans le Chaourçois dans l'Aube, sur le plateau de Langres et dans le Barrois. De nombreux manèges équestres se situent également à proximité des grandes agglomérations, notamment dans le Sillon Lorrain, et autour de Reims et de Strasbourg.

Avec 25 manèges équestres, la Meuse est le département qui en compte le plus au regard de sa population. Seuls deux d'entre eux se situent dans une commune non rurale. Ainsi, le rural meusien dispose de 2 manèges équestres pour 10 000 habitants, soit plus que l'ensemble de l'espace rural régional (1,3). À l'inverse, les communes rurales des Vosges, du Bas-Rhin et des Ardennes sont moins bien dotées.

Moins de 15 000 habitants à plus de 30 minutes d'un manège équestre

La présence des manèges dans les espaces ruraux permet à une large majorité de la population d'en profiter. Ainsi dans la région, moins de 15 000 personnes résident à plus de 30 minutes d'un manège équestre. Près de la moitié d'entre elles habitent en Haute-Marne, principalement dans la Communauté de Commune Meuse Rognon, entre Saint-Dizier et Chaumont (figure 2). Plus de 1 800 personnes sont également

éloignées de ce type d'équipement dans le nord des Ardennes, 1 700 dans les vallées de Saint-Amarin et de la Doller (Bas-Rhin) et plus de 1 500 dans le Pays de Bitche (Moselle). En outre, une zone composée de onze communes, à cheval entre le sud meusien et le bassin de Neufchâteau, est relativement isolée des manèges équestres.

Moins des deux tiers des habitants de la région résident à moins de 10 minutes d'un manège équestre. Dans le Bas-Rhin, la présence de 79 manèges permet à 82 % de la population d'y accéder en moins de 10 minutes. Dans ce département, ce sont principalement les habitants des communes rurales des Vosges du Nord qui en sont les plus éloignés.

En raison de leur localisation souvent en dehors des villes, seulement 28 % des manèges équestres sont situées à moins de 10 minutes à pied d'un arrêt desservi par des transports en commun. Le réseau de transport collectif souvent moins développé dans le rural, accentue cet éloignement: seuls 22 % des équipements sont à moins de dix minutes d'un arrêt. L'accessibilité en transport en commun est toutefois meilleure que dans l'ensemble des communes rurales de province (16 %). Cependant, dans la Meuse et en Haute-Marne, aucun manège équestre n'est proche d'un arrêt de transport collectif

Un manège équestre sur quatre mis en service depuis 2005

Seulement 35 manèges équestres ont été mis en service avant 1975 dans la région (8%), parmi lesquels cinq ont été rénovés depuis 2005. Les manèges anciens sont plus nombreux dans le Haut-Rhin et la Marne

(13 %). Globalement, les manèges équestres sont plutôt récents : plus d'un sur quatre a été construit depuis 2005, particulièrement dans le Haut-Rhin et dans la Meuse (36 % et 32 %). Depuis 2005, les manèges équestres se développent majoritairement dans les territoires ruraux. Ainsi, plus de 80 % des mises en service récentes ont eu lieu dans une commune rurale.

Les manèges équestres situées en zone rurale bénéficient d'un niveau de confort (vestiaires, sanitaires) similaire à celui des communes non rurales. Par ailleurs, environ 65 % des manèges sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, dans le rural comme dans l'urbain, soit sept points de plus qu'au niveau France de province.

Les manèges équestres de la région sont principalement utilisés dans le cadre d'une pratique individuelle ou familiale (80 %). Plus de 60 % des manèges sont également fréquentés par des clubs et seulement 40 % dans un cadre scolaire.

Encadré 60 000 licenciés dans la fédération d'équitation

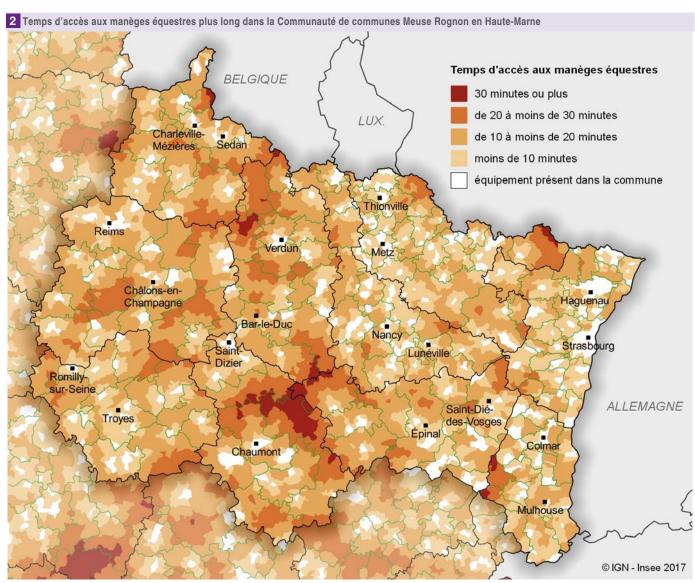
Les manèges équestres permettent essentiellement la pratique de l'équitation, du dressage et du saut d'obstacle. Ces activités sont regroupées au sein de la fédération française d'équitation qui a délivré près de 60 000 licences aux habitants du Grand Est en 2014. Près d'un licencié sur deux a moins de quinze ans. Par ailleurs, l'équitation est l'un des sports les plus féminisés puisque 84 % des licenciés sont des femmes. Il s'agit de l'activité sportive la plus courante chez les jeunes filles de la région âgées de moins de 15 ans.

Dans le Grand Est, 34 000 licenciés vivent dans une commune rurale. L'équitation est une pratique sportive plus courante dans ces communes, où elle regroupe 7 % des licenciés (4 % dans les communes non rurales).

1 Plus de 5 % des communes rurales équipées d'un manège équestre

	Population en 2013	dont population dans le rural (en %)	n Nombre d'équipements	Taux d'équipe- ment (pour 10 000 habitants)	Part de communes équipées (en %)		Part de la population (en %)		Part d'équipements mis en service (en %)	
					Rurales	Non rurales	À moins de 10 minutes	À 30 minutes ou plus	Avant 1975	Après 2005
Ardennes	280 907	55,4	24	0,9	3,8	20,0	56,1	0,7	8,3	29,2
Aube	306 581	51,9	28	0,9	5,0	17,6	68,3	0,0	10,7	28,6
Marne	569 999	41,6	38	0,7	4,0	26,1	68,7	0,0	13,2	10,5
Haute-Marne	181 521	66,3	17	0,9	2,8	40,0	49,2	3,9	0,0	17,6
Meurthe-et-Moselle	731 004	31,1	71	1,0	6,6	13,2	66,3	0,0	8,5	22,5
Meuse	192 094	75,9	25	1,3	3,6	40,0	29,0	0,6	4,0	32,0
Moselle	1 046 873	34,6	82	0,8	7,3	18,2	66,8	0,1	2,4	29,3
Bas-Rhin	1 109 460	36,1	79	0,7	6,6	25,6	81,7	0,0	10,1	30,4
Haut-Rhin	758 723	35,8	45	0,6	8,4	7,4	46,3	0,2	13,3	35,6
Vosges	375 226	62,6	35	0,9	3,9	34,8	58,7	0,3	5,7	31,4
Grand Est	5 552 388	41,7	444	0,8	5,1	18,7	64,2	0,3	7,9	27,3
France de province	51 738 058	42,4	3 819	0,7	6,4	22,8	59,4	1,7	8,3	26,8

Sources : Insee, recensement de la population 2013, distancier Metric ; DRDJSCS, recensement des équipements sportifs (RES 2017).



Sources : Insee, distancier Metric ; DRDJSCS, recensement des équipements sportifs (RES 2017).